

» PLAQUETTE « RÉDUIRE SES DÉCHETS ORGANIQUES »



Edition 2010



Edition 2012



Cette plaquette de 4 pages (au format A5), destinée au grand public, présente succinctement les différentes actions mises en œuvre par Rennes Métropole pour valoriser les déchets organiques.

Le compostage individuel, le compostage partagé, les formations ou encore les subventions pour l'achat de broyeurs et de tondeuses mulching y sont présentés. Les coordonnées de Rennes Métropole et du Numéro Vert de Rennes Métropole sont indiquées pour toutes questions.

Ce document est diffusé au Point information de Rennes Métropole, dans les mairies et lors de manifestations telles que la vente de composteurs sur les marchés ou encore des fêtes locales.

Depuis le début du projet, la couverture de la plaquette a été remaniée à plusieurs reprises afin que le grand public n'ait pas une sensation de « déjà vu ». En 2012, la charte du Programme Local de Prévention des déchets a ainsi été associée à celle du Miniwaste. Le contenu, lui, est resté identique.